



Plan d'action

***Workers Out!* – Faire La Différence**

Dans la foulée des déclarations adoptées lors des deux conférences précédentes de *Workers Out!* tenues à Amsterdam en 1998 et à Sydney en 2002 ainsi que de celle du Forum international LGBT de l'IE-ISP en 2004 et des objectifs qui ont alors été déterminés, les personnes déléguées à la troisième conférence *Workers Out!* réunies à Montréal du 26 au 29 juillet 2006 conviennent du plan d'action syndical suivant :

- conscientes que la réalité syndicale dans chacun des pays peut être très différente, allant d'un droit d'association reconnu par les chartes dans certains, jusqu'à l'emprisonnement et la mort pour toute personne tentant de se regrouper syndicalement dans d'autres
- conscientes que les intégrismes religieux sont un obstacle majeur à l'avancement des droits des LGBT et qu'il faut en tenir compte dans son travail;
- conscientes que l'avancement des droits de la personne et plus particulièrement en ce qui a trait à l'orientation sexuelle, à la diversité sexuelle et à l'identité de genre peut-être très différente, allant d'une reconnaissance pleine et entière dans certains pays à l'emprisonnement et la mort dans d'autres pour toute personne LGBT;
- conscientes que la notion de travail peut différer selon les pays, mais unanimes autour du fait que la persécution, l'intimidation et le harcèlement sont inacceptables pour toutes les communautés LGBT incluant les travailleuses et travailleurs du sexe;
- conscientes que la réalité propre à chaque pays peut grandement influencer positivement ou négativement les progrès que le mouvement syndical peut accomplir quant à la promotion des droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, transexuelles, travesties et intersexuées.

À tous les niveaux de leurs organisations syndicales

Les personnes déléguées à la troisième conférence Workers Out! s'entendent pour que le plan d'action soit le plus simple et concret possible afin que, dans chacun des pays, le mouvement syndical qui désire travailler à sa réalisation puisse le faire à sa façon et selon les moyens et les appuis à sa disposition. Elles recommandent :

- la promotion de l'éducation aux droits syndicaux et aux droits humains afin de permettre la prise de conscience, la prévention et l'élimination des préjugés et des problèmes causés par la discrimination en raison de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et de la diversité sexuelle;
- la reconnaissance par les organisations syndicales, et ce à tous leurs paliers, des droits des LGBT et de la lutte contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie;
- la mise sur pied de groupes ou de comités LGBT au sein de chacune des organisations syndicales qu'elles soient locales, nationales ou internationales;
- la négociation de clauses de convention collective bannissant toute forme de discrimination en raison de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et de la diversité sexuelle en s'assurant d'inclure les enjeux LGBT dans le contenu des négociations collectives, notamment la reconnaissance des conjoints de même sexe et de leurs familles, ainsi que l'obtention de milieux de travail exempts de tout harcèlement ou intimidation;
- le développement de politiques VIH-Sida milieu de travail qui respectent les droits des travailleurs et travailleuses atteints ou touchés par la situation d'un proche et la reconnaissance de la double discrimination dont sont victimes les LGBT qui vivent avec le VIH-Sida;
- l'action politique s'adressant à tous les niveaux de gouvernement en appui à des changements dans les politiques et les lois pour reconnaître la pleine égalité, le respect et les droits de tous les LGBT;
- le développement de différentes formes de coopération entre les syndicats des pays développés et ceux en émergence afin de renforcer la lutte pour la reconnaissance des droits des LGBT tant au niveau du travail qu'au niveau social.

Au niveau international

Les personnes déléguées à la troisième conférence Workers Out! demandent aux «Global Unions», notamment à la Confédération internationale des syndicats libres, au Congrès mondial du travail, à la nouvelle confédération internationale qui sera créée sous peu, aux fédérations internationales et à leurs organisations régionales respectives

- d'élaborer et diffuser des lignes directrices concernant l'élimination de la discrimination pour des motifs d'orientation sexuelle, de diversité sexuelle et d'identité de genre en milieu de travail;
- de diffuser les différents guides et les meilleures pratiques déjà existants au sein des différents syndicats à travers le monde;

De même, les personnes déléguées demandent à leurs organisations syndicales à tous les niveaux d'exiger de l'Organisation internationale du travail :

- une assistance technique aux partenaires syndicaux et sociaux afin d'abolir la discrimination dont sont victimes les LGBT à l'embauche, au travail et à la retraite;
- l'élaboration et la diffusion de lignes directrices concernant l'élimination de la discrimination pour des motifs d'orientation sexuelle, d'identité de genre ou de diversité sexuelle.

Elles recommandent également à leurs organisations syndicales respectives de s'assurer du suivi de ces travaux.

Enfin, les personnes déléguées à la troisième conférence *Workers Out!* souhaitent poursuivre leur association avec GLISA (Gay and Lesbian International Sport Association) afin que la quatrième conférence Workers Out! fasse partie, de façon distincte et autonome, de la Conférence internationale des droits des LGBT, qui se tiendra en marge des 2^{es} Outgames, en 2009 à Copenhague.

De plus, les délégué-es recommandent au Comité organisateur de la Conférence internationale sur les droits humains des LGBT Montréal 2006 dans ses liens avec les organisateurs des Outgames et de la Conférence internationale des droits des LGBT de Copenhague :

- De s'assurer que la publicité et le matériel promotionnel reflètent autant que possible la diversité des communautés et que les droits des femmes y soient soutenus.
- De s'assurer que toutes les futures conférences *Worker's Out!*, les conférences internationales de droits humains des LGBT et les Outgames soient ouverts aux conjoints et conjointes, de même qu'aux enfants des participantes et participants en offrant des services de garde et une programmation appropriée.
- De s'assurer de l'intégration de caucus spécifiques dans toutes les futures conférences internationales.